



COMMUNIQUÉ

Décret 49 au résultat !



L'administration a laissé filtrer les premiers chiffres concernant les décret-49 ayant opté pour le régime ICT ou pour les contrats 84-16.

Contrairement à certains syndicats, nous ne pouvons pas nous féliciter du résultat, dès lors que les agents ont eu un « non-choix » concernant leur carrière... (voir communiqué du 25 avril 2018).

Pour certains décret-49, ce n'est pas un aboutissement mais un déchirement de ne pas avoir obtenu les revendications initiales portées par FO, c'est-à-dire la réduction de l'écart salarial par rapport aux fonctionnaires ayant les mêmes métiers et mêmes responsabilités.

FO a fait constater à l'administration que les agents à qui il restait plus de 10 ans de carrière n'avaient aucun intérêt à basculer dans les contrats 84-16 : fallait-il sacrifier certains pour sauver les autres ?

FO avait proposé de négocier l'extinction des décret-49 moins brutalement. Certes les économies faites par l'administration et soutenues par certains syndicats ont précipité les événements, mais les chiffres avancés par certains sur des majorations de salaires de 4 400 € annuels seront faussés dans le temps !

En ce qui concerne les agents relevant du fonds FSPOEIE, il faut savoir qu'ils auront un calcul de retraite reprenant l'indice des 6 derniers mois, comme les fonctionnaires cotisant sur la base du code des pensions civiles et militaires. En somme, ils ne toucheront pas la retraite ouvrière, et encore moins celle de contractuel.

Ceux qui sont fiers d'avoir porté le dossier ayant abouti à ces résultats ne peuvent se satisfaire que localement.

La seule solution satisfaisante pour tout le monde, principalement pour les décret-49 administratifs et techniques, était l'augmentation de l'ensemble de leurs primes sans pour autant retoiletter le décret !

Paris, le 7 juin 2018



Élections professionnelles du 6 décembre 2018



Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF

Fédération syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des Secteurs Assimilés
46 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris – Tél. 01 42 46 00 05 – Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com